

VAYELEKH

5777



n°338

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La paracha de Haazinou (Ecoutez) a pour thème principal le cantique de 70 lignes que Moché adressa au peuple juif le dernier jour de sa vie.

Prenant à témoin le ciel et la terre, il exhorte le peuple de «Se souvenir des temps anciens», comme il est dit : «Interroge ton père et il te racontera, tes Sages et ils te diront», et leur explique comment D.ieu «Les a trouvés dans le désert », en a fait un peuple, les a choisis pour Lui, et leur a donné une terre magnifique.

Le cantique met aussi en garde contre la chute spirituelle, résultat du fait que le peuple «S'est engraisé, et s'est révolté et a abandonné le D.ieu qui l'a fait». Alors, Moché décrit les calamités qui pourraient s'ensuivre, mais que finalement, la rédemption viendra. D.ieu vengera le sang du peuple juif qui a été versé et réconciliera le peuple avec sa terre.

La sidra se conclut avec l'instruction donnée par D.ieu à Moché de monter sur le mont Névo d'où il pourra seulement contempler toute la Terre Promise avant de quitter ce monde.



Dédié à la réussite matérielle et spirituelle de Jérémie Guetz



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Le cantique de Moshé

Devarim (32, 1) : "Prêtez l'oreille, cieus, et je parlerai, que la terre écoute les paroles de ma bouche."

Ce cantique est d'une importance capitale car Moshé y mentionne les éléments suivants qui sont fondamentaux :

- les bienfaits prodigués par Hachem au peuple juif : avant le don de la Torah, en Egypte, durant la traversée de Yam Souf – la mer des joncs, dans le désert du Sinaï et lors de l'entrée en terre d'Israël ;
- la façon dont Hachem se vengera de nos ennemis lors de la venue du Mashia'h ;
- tout le bien que les Tsadikim recevront dans le monde futur ;
- la résurrection des morts.

Le Sifri ajoute que ce cantique est grandiose dans la mesure où il inclut le passé, le présent et le futur, ainsi que le monde présent et celui à venir. C'est aussi l'un des dix cantiques qui ont été ou seront prononcés dans l'Histoire du peuple juif, et c'est Moshé qu'il entonna le jour même de son départ de ce monde !

PARACHA : LEKH LEKHA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 18h44 • Sortie : 19h48

Villes dans le monde

Lyon	18h38 • 19h39	Nice	18h30 • 19h30	Los Angeles	18h01 • 18h56
Marseille	18h38 • 19h38	Jerusalem	17h27 • 18h44	New-York	17h58 • 18h56
Strasbourg	18h23 • 19h27	Tel-Aviv	17h39 • 18h45	Londres	17h50 • 18h57
Toulouse	18h54 • 19h54	Bruxelles	18h33 • 19h39	Casablanca	18h39 • 19h34



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Ils sont dépourvus d'intelligence

Dévarim (32, 28) : « Car c'est une race aux idées fausses ; ils sont dépourvus d'intelligence. »

La Guemara (Traité 'Haguiga 5b) raconte qu'avant la mort de Rabbi Yéhochoua ben 'Hanania, les Sages lui ont demandé : « Que va-t-il se passer avec les hérétiques ? (Car Rabbi Yéhouchoua, en tant qu'homme intelligent et vif, réussissait à les vaincre.)

Il leur a répondu que lorsqu'il quitterait ce monde, les renégats n'auraient plus de sagesse et ne pourraient pas les mettre en difficulté, comme il est dit dans le verset « Car c'est une race aux idées fausses » : lorsqu'un sage d'Israël qui neutralisait les desseins (etsot) et questions des hérétiques par ses réponses nous quitte, alors ceux-ci deviennent « dépourvus d'intelligence ».

En d'autres termes, ils n'auront plus la vivacité d'esprit ni l'intelligence nécessaire pour questionner et provoquer.

Dans « Avnei Hachoham », Rabbi Mikhaël HaCohen ajoute que le terme « etsot » (desseins) a la même valeur numérique que « Yéhochoua ben 'Hanania ».



“ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav A.L. STEINMAN



AU “HASARD” ...

Biographie : Le Peri 'Hadach

Le gaon auteur de Peri 'Hadach est né à Livourne en 5419. A l'âge de vingt ans, il partit en Erets Israël et s'installa à Jérusalem. Il étudia quelques années dans la yéshivah du gaon Rabbi Moché Galanti, et après la mort de son Rav il fut nommé Roch Yéshivah à sa place. A l'âge de se marier, il épousa la fille de Rabbi Raphaël Malakhi, médecin et responsable communautaire à Jérusalem. Il avait une intelligence extraordinairement aiguë, et adopta une façon si personnelle d'étudier qu'il ne se soumettait pas aux décisions de ceux qui l'avaient précédé. C'est pourquoi les Sages interdirent d'étudier son livre Peri 'Hadach. Quand l'ouvrage arriva en Egypte, on condamna quiconque l'étudierait à être excommunié, qu'il s'agisse d'une étude régulière ou d'une lecture superficielle. A l'époque où les Sages condamnèrent ses livres, Rabbi 'Hizkiya se trouvait en Europe pour ramasser des fonds, et n'entendit rien de tout cela. Quand il rentra et entendit qu'on avait interdit l'étude de ses livres, cela le bouleversa, et au bout de peu de jours seulement il quitta ce monde et partit pour la yéshivah céleste, le 29 Kislev 5458, alors qu'il n'avait que trente-neuf ans. Après sa mort, les grands de la Torah s'efforcèrent d'annuler l'interdiction qui pesait sur ses livres, et avec l'accord des rabbanim d'Egypte, elle fut cassée, au point que son élève Rabbi Chlomo Algazi fut même nommé Av Beit Din en Egypte. Aujourd'hui, son livre est très connu, et beaucoup boivent avidement ses paroles de Torah. Que son mérite nous protège.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Une longue vie...

(Le 20 Hechvan est la date de naissance de Rabbi Chalom Dov Ber Schneersohn de Loubavitch – 1860 – 1920).

A l'âge de huit ans, Reb Mendel Futerfass mérita d'entrer en Ye'hidout (entrevue privée) auprès de Rabbi Chalom Dov Ber. Ce fut l'épouse du Rabbi, la Rabbanite Shterna Sarah, qui l'introduisit :

- C'est le petit-fils de Ra'hel Léa ! Il porte le prénom de son père ! (Reb Mendel était né après la mort de son père et portait donc son prénom : Mena'hem Mendel fils de Mena'hem Mendel... Sa grand-mère était une amie de la Rabbanite).

Rabbi Chalom Dov Ber le regarda de la tête aux pieds et le bénit :

- Sois un Juif craignant D.ieu et tu mériteras une longue vie !

Effectivement, par la suite, Reb Mendel vécut à la hauteur de cette bénédiction. Condamné à être déporté dans les camps de travail en Sibérie pour 25 ans, il souffrit de la faim à tel point que tout son corps était enflé par la faim. On rassembla tous ces malades en phase terminale pour lesquels on ne prévoyait pas qu'ils survivraient. Lui aussi fut emmené, on lui enleva même ses vêtements et c'est ainsi qu'il gisait recouvert d'un drap avec d'autres malades dont on attendait la mort imminente. Une pensée fulgurante lui traversa alors l'esprit :

- Est-ce cela une longue vie ?

Et il survécut...

- Dans ces montagnes d'obscurité, raconta-t-il plus tard, j'avais deux problèmes : la cacherout et le Chabbat. De fait, la cacherout ne posait pas vraiment de problème puisqu'il n'y avait rien à manger. Quant au Chabbat, dès le début j'annonçais que, quoi qu'il arrive, je ne travaillerai pas Chabbat et, effectivement, je n'ai jamais travaillé ce jour !

Un jour, alors que la faim était effroyable dans tout le camp, il y eut soudain un arrivage de nourriture : des poissons. Et c'était des poissons cachères ! (Avec écailles et nageoires !). Cependant, Reb Mendel remarqua que les tonneaux étaient huilés et il était possible que l'huile ne soit pas cachère.

Reb Mendel se mit alors à réfléchir et à élaborer intérieurement un discours talmudique savant : «Voyons... L'huile qui enduit les tonneaux peut être considérée comme Batel Bechichim (annulée par un soixantième par rapport à l'aliment cachère). De plus, nous sommes dans une période de famine et c'est une question de vie ou de son contraire... ce qui repousse pratiquement toutes les interdictions de la Torah. Mais, par ailleurs, l'huile peut être considérée comme Davar Hamaamid, l'élément qui permet à l'aliment de rester mangeable et, dans ce cas, la loi est que Davar Hamaamid n'est pas annulé, même si la quantité est infime...».

Mais s'il ne mangeait pas, il mourrait, D.ieu préserve ! Or, celui qui met sciemment fin à sa vie n'a pas de part dans le Monde Futur !

C'est alors que Reb Mendel se souvint de l'histoire connue à propos de Rabbi Chnéour Zalman : quand celui-ci avait été emprisonné, on voulut lui faire avaler de force des aliments interdits. Il s'y opposa. Le gardien lui fit remarquer que, s'il ne mangeait pas, il mettrait de lui-même fin à sa vie et n'aurait pas de part dans

le Monde Futur ! Rabbi Chnéour Zalman avait alors répondu : «Je préfère ne pas manger Taref et ne pas avoir de part dans le Monde Futur !».

Reb Mendel décida de ne pas manger les poissons !

Puis il réfléchit encore : «Je ne suis pas au degré de Rabbi Chnéour Zalman !» et hésita à nouveau...

- Je ne suis qu'un 'Hitsoni, quelqu'un qui s'imagine être un 'Hassid mais, après tout, j'ai reçu une bénédiction de mon Rabbi, Rabbi Chalom Dov Ber que je vivrai longtemps...

Et cet argument l'emporta sur tous les autres !

Reb Mendel concluait : «Je n'ai pas mangé les poissons et j'ai survécu !»

Et il mérita effectivement de survivre et de vivre encore de longues années... Il fut gracié et libéré au bout de huit ans grâce à la mort de Staline. Mais il lui fallut encore plus de dix ans avant qu'il puisse quitter l'Union Soviétique et rejoindre sa femme et ses enfants. Il put alors donner la pleine mesure de ses extraordinaires qualités d'éducateur et influencer des milliers d'élèves de Yechiva.

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Je n'ai pas de Soucca ! (Rav Avraham TAIEB)

Question : Je n'ai pas de Soucca et je vis seule, que dois-je ou puis-je éventuellement faire ?

Réponse : Le mieux à faire est d'aller à la Soucca de la synagogue de votre communauté ou encore chez un voisin qui a une Soucca.

Même si cela demande pour vous de gros efforts, sachez que la Mitsva de Soucca est énorme : chaque instant où vous vous trouvez dans la Soucca vous faites une Mitsva, cela peut vous faire gagner des milliers de Mitsvot !

Ceci dit, dans la mesure où vous n'avez aucune possibilité "Anouss Ra'hamana Patré", c'est-à-dire qu'Hachem exempté celui qui se trouve vraiment dans l'impossibilité.



PERLE HASSIDIQUE

"Vous vous souvenez de tout, sauf de votre Créateur!"

(Rabbi Lévi Yits'hak de Berditchev)

QUIZZ PARACHA

1. « Et Moché gravit la montagne des Abarim, le mont névo » : quelles autres montagnes figurent dans la Tora ?
2. Cette paracha constitue l'un des cantiques de la Tora. Quels sont les autres cantiques ?
3. Où fait-on allusion à l'avenir du peuple d'Israël ?

1. Les montagnes figurant dans la Tora sont celles de Hararat, Guérizim, Eval, Sinai, Hor Hahar, Hermon, Hamori'ah, Gilhad Chion et la montagne de Emori
2. Les autres cantiques de la Tora sont : celui de la mer, (à la suite de la division de la mer rouge), celui de Myriam et celui concernant le puits de Myriam.
3. On fait allusion au futur du peuple d'Israël dans le chant de Haazinou.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU